

COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE DE L'ASSURANCE-CRÉDIT

CAP/CAP+



LA SOLUTION POUR:

- Les entreprises ayant conclu une assurance pertes sur débiteurs d'Euler Hermes qui misent sur la sécurité sans pour autant renoncer aux affaires qui présentent un risque élevé d'impayé.



RISQUES ASSURÉS

Vos créances au titre de livraisons de biens, commandes d'ouvrages et prestations de services:

- aux clients commerciaux seulement partiellement assurés via la protection contre les pertes sur débiteurs. La couverture complémentaire (CAP) permet de doubler votre somme d'assurance actuelle jusqu'à un montant maximum de CHF 3 millions;
- aux clients commerciaux pour lesquels une demande de crédit a été refusée dans le cadre de l'assurance pertes sur débiteurs. Dans ce second cas, la couverture maximum est de CHF 75 000 (CAP+).

Votre protection contre les créances irrécouvrables vous permet de savoir quelles sont les affaires à risque: en cas de risque élevé d'impayé, Euler Hermes doit mettre en œuvre des mesures préventives et réduire la somme d'assurance, voire refuser la demande. Que faire dans ce cas? Votre entreprise peut décider d'accepter le mandat en assumant les risques, mettre en place des garanties spécifiques avec le client, p. ex. des paiements anticipés, ou le refuser. Aucune de ces options n'est satisfaisante. Euler Hermes vous propose une meilleure solution: grâce à nos couvertures complémentaires CAP et CAP+, vous étendez votre assurance-crédit existante afin de couvrir également les affaires présentant des risques élevés.

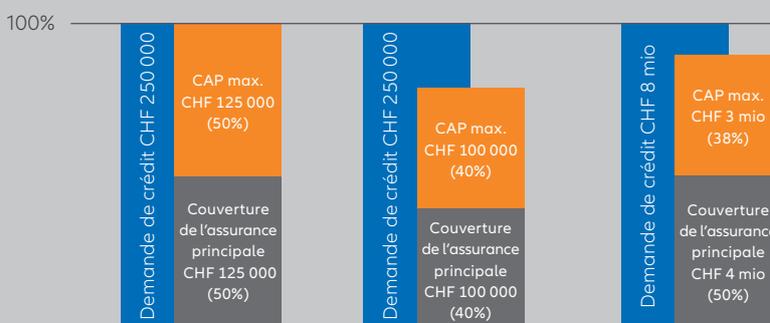


VOS AVANTAGES

- Suppression des lacunes de couverture liées aux affaires présentant un risque accru d'impayé.
- Sécurisation de vos liquidités.
- Possibilité d'accepter de **nouvelles affaires attractives** même lorsque l'acheteur présente un risque accru d'impayé.
- Aucune incidence sur vos relations avec la clientèle si l'un de vos partenaires commerciaux de confiance connaît des difficultés.



BON À SAVOIR: LA COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE CAP D'EULER HERMES





POURQUOI CHOISIR EULER HERMES?

- **Une protection supplémentaire unique** pour les risques spéciaux, développée par le leader mondial de l'assurance-crédit avec le soutien de réassureurs.
- Pour conclure les couvertures CAP et CAP+, il suffit d'utiliser notre **service en ligne EOLIS**. La **décision de crédit** vous sera communiquée **dans les meilleurs délais**.
- **CAP et CAP+ sont des solutions flexibles**: vous déterminez vous-même la durée et le montant de la couverture complémentaire en fonction des besoins de votre entreprise.
- **Vous versez des primes uniquement pour certains risques**: vous ne payez que pour ce dont vous avez besoin.



PRIMES CAP ET CAP+

- **Police CAP**
2% de la somme d'assurance/an
($\approx 0,17\%$ /mois)
- **Police CAP+**
6% de la somme d'assurance/an
($= 0,5\%$ /mois)
- **Prime minimale**
pendant trois mois, plus frais mensuels



FAQ

- **Pourquoi devrais-je payer plus, alors que mon entreprise a déjà conclu une assurance pertes sur débiteurs auprès d'Euler Hermes?**

L'assurance pertes sur débiteurs «classique» vous couvre en cas de créance, mais uniquement jusqu'à un certain niveau de risque. Ainsi, Euler Hermes examine chaque demande de crédit et y répond en fonction du risque qu'elle représente, afin que vous puissiez agir en conséquence. Pour ses couvertures CAP et CAP+, Euler Hermes a développé une solution spéciale pour aider votre entreprise dans le cas de risques importants, avec le soutien de réassureurs.

- **Cette solution est plutôt chère, non?**

Étant donné le niveau de risque assumé par Euler Hermes, la prime à verser pour les couvertures CAP et CAP+ est logiquement plus élevée que celle d'une assurance pertes sur débiteurs classique. Cependant, vous payez uniquement pour les affaires qui exigent une protection supplémentaire, et uniquement tant que c'est nécessaire.

- **Pourquoi ne pourrions-nous pas tout simplement renoncer aux affaires qui ne sont pas entièrement couvertes par notre assurance pertes sur débiteurs?**

Imaginez par exemple qu'un de vos clients importants traverse une période difficile. Ou qu'une nouvelle affaire attractive se présente. Vous devrez alors décider si votre entreprise peut assumer seule le risque d'impayé, avec toutes ses conséquences, ou accepter de payer une prime raisonnable pour vous assurer un bon chiffre d'affaires en toute sérénité.